

[France Diplomatie – Ministère des Affaires étrangères et du Développement international](#)

République démocratique du Congo – Action contre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) (2 février 2015)

La France a pris note de l'annonce par les autorités congolaises le 29 janvier du lancement d'une action militaire contre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR).

Ce groupe armé représente l'une des principales menaces pour la paix et la stabilité dans la région des Grands Lacs. Alors que le conseil de sécurité des Nations unies avait donné aux FDLR jusqu'au 2 janvier pour se rendre, M. Martin Kobler, représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies a constaté que le processus de désarmement volontaire escompté n'avait pas progressé.

Le conseil de sécurité des Nations unies a en conséquence encouragé le 8 janvier la République démocratique du Congo à intervenir avec la mission des Nations unies pour la stabilisation de la République démocratique du Congo (MONUSCO), conformément au mandat fixé par la résolution 2147.

La France encourage les autorités de la République démocratique du Congo à poursuivre leur travail de coordination avec la MONUSCO, et à s'assurer que les opérations se déroulent dans le respect du droit international, notamment du droit international humanitaire et des droits de l'Homme.

Informations complémentaires

- Instantanés diplomatiques
- [Images France/République Démocratique du Congo](#)
- Documents de référence
- [Traité bilatéraux](#)
- [Déclarations de politique étrangère](#)



Tous droits réservés – Ministère des Affaires étrangères et du Développement international – 2015